

Après le rassemblement du 16 février dernier et le report du vote à la chambre, le passage en séance plénière de la levée de notre secret professionnel est prévu pour le 16 mars. La mobilisation pour la défense du secret professionnel en CPAS se poursuit et s'amplifie en région bruxelloise comme ailleurs. Le Conseil de l'Action Sociale de Forest a adopté ce 23 février par une large majorité une motion contre le projet de loi visant la levée du secret professionnel en CPAS. Cette motion rejoint les prises de position du « front peu commun » composé des Fédérations de CPAS, des Ecoles Sociales, des organisations syndicales, du monde associatif, de la ligue des droits de l'homme, du RWLP, du recteur de l'ULB et bien d'autres soucieux de conserver le cadre de confiance nécessaire au travail social de qualité.